PORT AUTONOME
DE COTONOU

BON A LANCER
CCMP-PAC

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Objet : Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 ET P3 du PAC

Référence SIGMAP : T_DT_56202

AVIS N° : 016 /2022/PAC/DG/DPRMP/DPMP/SAP du 08/11/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 14 octobre 2022.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC.

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de :

- construction du poste d'électricité P6 situé entre le magasin nord CBCT et le magasin EMABE ;
- réhabilitation des postes P0 à la direction générale et P3 vers l'accès N°6 du PAC.

Les prestations sont en lot unique et aucune variante ne sera prise en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

✓ Être une entreprise régulièrement constituée justifiée par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou des statuts (si requis) ;

✓ Avoir exécuté au moins un marché similaire de montant d'au moins cent cinq millions (105 000 000) francs CFA au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) et de l'année en cours, justifié par une copie d'attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception. L'une ou l'autre des preuves fournies doit être appuyée de contrat (page de garde, page de signature et page comportant le montant) en copie simple ;

BON A LANCER
CCMP-PAC

- ✓ Fournir l'autorisation du fabricant pour les cellules HTA compactes de type RM6 ou similaire et pour les disjoncteurs compacts de protection sortie transformateur ;
- ✓ Fournir les fiches techniques complètes pour les cellules HTA compactes de type RM6 ou similaire et pour les disjoncteurs compacts de protection sortie transformateur ;
- ✓ Fournir le personnel pour l'exécution de la mission ;
- ✓ Fournir le matériel nécessaire pour l'exécution de la mission.

- **Exigences d'ordre financier :**

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit de **quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ;

ou

- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) au moins égal à **deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) FCFA** justifié par les états financiers signés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés et certifiés par la DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

- ✓ Être une entreprise régulièrement constitué justifiée par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou des statuts (si requis) ;
- ✓ Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à **cent cinq millions (105 000 000) francs CFA valide pendant la période d'exécution** ;
- ✓ Fournir l'autorisation du fabricant pour les cellules HTA compactes de type RM6 ou similaire et pour les disjoncteurs compacts de protection sortie transformateur ;
- ✓ Fournir les fiches techniques complètes pour les cellules HTA compactes de type RM6 ou similaire et pour les disjoncteurs compacts de protection sortie transformateur ;

BON A LANCER
CCMP-PAC

- ✓ Fournir le personnel pour l'exécution de la mission ;
- ✓ Fournir le matériel nécessaire pour l'exécution de la mission.

- **Exigences d'ordre financier :**

- ✓ Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit de **quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA** justifié par une attestation d'une banque ou une institution agréée au Bénin.

et

- ✓ Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les bilans de leur année d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois ans d'âge.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de six (06) mois.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Port Autonome de Cotonou (PAC), Monsieur Félix Dieudonné ADAHE VIGBE, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du PAC, Email : fadahevigbe@pac.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, au Rez-de-Chaussée Bureau 111 du PAC, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics (DPRMP) du Port Autonome de Cotonou, au Rez-de-Chaussée Bureau 111 du PAC, Route de la Marina, Tel 21 31 28 90 Cotonou (République du Bénin)**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **DPRMP du PAC, au Rez-de-Chaussée Bureau 111 du PAC** au plus tard le ...06.../...12.../22... *à 10 heures 00 minute,* (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à l'adresse ci-après : **Salle de dépouillement de la DPRMP du PAC, le ...06/12/.....2022 à 10 heures 30 minutes, (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'**un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA**.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite de site groupée sera organisée par l'Autorité Contractante à l'intention de tous les candidats le...25/11/22..... à ...10h00.... Le point de départ de cette visite est la Direction de la Personne Responsable des Marchés Publics du port autonome de Cotonou.

Fait à Cotonou, le ...08/11/22

La Personne Responsable des Marchés Publics,

REP. DU BENIN * PORT AUTONOME DE COTONOU * Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE

BON A LANCER
CCMP-PAC